Réciamas :

In peut trai

### Propriétaire-Gérant

## ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50

Six mois. . . 26.>> Un an . . . 30.>> Nord, Pas-de-Galais, Somme, Aisse, La France et l'Etranger, les frais de pos

Le prix des Abonnements est payable avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, 23 DECEMBRE, 1879

### SOUSCRIPTION

Anonyme.

Miles Boyaval.

M. Constant Sterbecg .

M. Charles-Louis Duforest .

Anonyme.

Mme Veuve Delcroix

M. Réquillart-Dessain et ses en-

Mile Debailly. . .

M. Joseph Leman . M. Eugène Lecomte .

M. Eugène Lecomte . M. Pierre Aughem .

M. Julien Delanghe
M. Henri Ranfaing
M Jean Bourgeois
M. Ferdinand Cauchies

M. Ferdinand Cauchies.
M. Emile Vandenberghe.
M. Henri Vanquathem

M. Joseph Delcroix .

M. Armand Mormier. M. Ch. Van Welden. M. Gaston Bouchery.

M. J. Wattel-Roussel

M. Jules Bonte

M. J. Delthoneelz

M. Delemazure-Deweze M. Alph. Wattel-Bayart .

M. Louis Haimez, père.
M. B. Delmazure.

M. Ch. Fremaux . . .

M. A. Boissé. . . . M. Jamart . . . . . . M. Camille Dejonchleire.

M. Désiré Wibaux-Mulliez

Une concierge . M. Duthoit, notaire .

M. Justin Ruffelet

M. L. Dubar-Bayart

M. L. Florin.

Différence de compte N. F. M. Dubar-Ferrier.

MM, II. Devilder et Cie.

M. Adolphe Six

Les petites économies de quaire do-

mestiques. . . . M. Pennel-Wattinne . . .

M. Bonami Lernould et Neveu M. Alfred Pauchet M. Lestienne frères

M. Lézy-D'Halluin
M. Henri Wibaux
M. Carré-Cheval
M. Sartorius et Leburque M. Lézy-D'Halluin

M. Clément Dupire . . .

M. Clément Dupire
M'Use Laignel sœurs
MM. Jouville-Sapin frères
M. Toulemonde-Destombes
M. J. de Leeuw fils
M. J. de Leeuw fils

et draps, valeur. . . 1re liste Société St.-Joseph .

M. Jean-Baptiste Delcroix

M. Henri Castelain . . . M. Alphonse Martin . .

M. Félicien Desmazure :.

M. Henri Debailly. . .

M. Alexaudre Dufossez
M. Michel Couvreur
M. Pierre Declercq

Mme veuve Louis Cordonnier

M. Achille Rétélers . . .

M. Albert Drouon.
M. Roussel, père.

M. Jean Lefebyre.

M. Désiré Ducoin.

M. Emile Catoire.

M. Amand Labrov

M. A. M.

M. Henri Mathon père, couvertures

M. Lefebvre, docteur.

M. Eloy-Toulemonde.
M. Delerue-Deschamps

M. Auguste Droulers .

M. Victor Castel . M. Alexandre Bayart

OUVERTE PANS LES BUREAUX DU Journal de Roubaix

POUR LES

PAUVRES DE ROUBAIX

### Hiver de 1879-1880

#### Comité:

Présidents d'honneur M. le Chanoine BERTHAUX, doyen-curé e la paroisse Saint-Martin; M. HENRY BOSSUT, président du Tribu-nal de Commerce.

Président : M. AMÉDÉE PROUVOST, manufacturier.

Secrétaire: M. Alfred REBOUX. directeur-proprié-aire du Journal de Roubaix. Trésorier :

M. PIERRE DESTOMBES, propriétaire.

M. LE DOYEN de Notre-Dame ; MM. LES CURÉS de Sainte-Elisabeth, du

MM LES GURES de Sainte-Elisabeth, du Sacré-Cœur, du Saint-Sepulcre et de Saint-Joseph; M. SCRÉPEL-ROUSSEL, vice-président de la Chambre de commerce; M. SCRÉPEL-CHRÉTIEN, président du Conseil particulier des Conférences;

M PIERRE CATTEAU, conseiller général;

M. HENRI BUISINE, négociant ; M. L. WATTINNE-HOVELACQUE, nég.; MM LES PRÉSIDENTS des Conférences de St. Vincent-de-Paul;

Le Comité de répartition a tenu hier sa première séance. À l'unanimité, il a nommé :

Présidents d'honneur: M. le chanoine Berteaux, doyen-curé de la paroisse Saint-Martin; M. Henri Bossut, président du tribunal de commerce. President : M. Amédée Prouvost, manu-

facturier; facturier; M. Alfred Reboux, directeur-propriétaire du Journal de Roubaix; Trésorier: M. Pierre Destombes, proprié-

Le bureau étant ainsi constitué, le Comité décide l'achat immédiat de charbon, de couvertures de laine, de tricots et autres objets de leinage. Les marchands de Roubaix seront invités à fournir tous ces obiets.

En attendant une organisation défi-nitive, qui sera immédiate, et le choix d'un local de distribution, des secours seront remis pour les besoins les plus urgents : 1° aux sœurs de charité visitent les pauvres du Bureau de Bienfaisance; 2º aux sœurs de Bons-Secours pourles malades pauvres ; 3° à MM. les

Doyens et Curés des paroisses. Le Comité fera remettre également une offrande à M. le Pasteur Lebras pour les protestants nécessiteux. Une distribution de viande sera faite

immédiatement : 1º Aux pauvres du Bureau de Bien-

faisance à qui des bons seront distri-bués au siége du Comité. 2º Aux pauvres assistés par les Con-férences Saint-Vincent-de-Paul.

Le Comité fera dans le plus bref délai possible une enquête sur la situa-tion des familles nécessiteuses non inscrites au Bureau de Bienfaisance ou non assistées par les Conférences. Des secours leur seront aussitôt distribués dans la mesure des ressources fournies par la souscription.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

200 »

M. François Fremeaux M. Théodore Dequin . TROISIÈME LISTE M. Duchange, notaire . . . . M. Louis Ferret M. Poutignac-Devillars 20 » 10 » M. Louis Vanoversckeld Mme Veuve Boyaval.
M. Ch. Dubar
M. Déchenaux, père. Total de la troisième liste: 9,943,50 10 >

100 >

200

500 »

200 > 50 » 75 » 50 » 600 »

1000

100 »

Total des deux premières listes: 31,612,85 Ensemble: 41,556,35

# Avis aux détaillants roubaisiens

Le Comité de la seuscription ouverte pour les pauvres par le Journal de Roubaix, a décidé de donner la préférence au commerce local pour l'achat de toutes les fournitures.

Il prie les marchands, grands et petits, de lui indiquer la quantité et le prix des couvertures de laine, tricots, caleçons, chemises pour hommes, femmes et enfants, toiles pour chemises, draps de lit et paillasses, dont ils peuvent disposer.

Prière d'adresser ces renseignements par écrit à M. Henri Buisine, membre du Comité, rue St-Georges,

Joindre un type pour chaque article.

	URSE DE PARI		DÉC	22 1	ÉG.
3 0/	ex-coupon. comportissable. 2 0/0. counts \$ 0/0.	: 81 : 83 : 11	300.	81 4 43 8 11 115 9	2 00
.5	dervice partienti	er 23	DÉC	. 22 1	ÉC.
Act.	Banque de Fr		320 (		0 00
39	Societé général			0 55	
	Crédit I. de Fr			103	
	Chemin autric		96 C		
	Lyon ex-coupe		140 (		0 00
	Let ex-coupon			10 70	
	Ouest			76	
	Nord			0 149	
>>	Midi	1		0 88	
	Suez			71	
	Péruvien .			0 0	
	Banq. ottom. (a			0 00	
	Banq. ottom. n			v 52	
	res court .			0 25 2	
	Mob. (act. n	ouv.		0 63	
Turc			9 8	2	9 75

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 23 décembre Change sur Londres, 4,80 50; change sur Paris, 5,22 >>; 100. Café good fair, (la livre) 15 5/8, 18 7/8. Café good Cargoes, (la livre), 16 2/8, 16 5/8.

Dépâcles de MM. Schlagdenhaussen et Coreprésentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:

Wentes 500 balles. Marché ferme.

Ventes 8,000 b. Marché soutenu.

New-York, 23 décembre Goton, 12 1/2.
Recettes 78 000 b.
New-Orléans low-middling
Savannah

#### BULLETIN OU! JOUR

Où est le gouvernement ? Le ministère Waddington est démissionnaire, mais sa démission n'a pas encore été acceptée. M. de Freycinet, qui parais-nait désigné d'abord pour préparer une dernière étape avant l'arrivée aux affaires de M. Gambetta, se dérobe, ou du moins n'apu se meitre d'accord sur un programme avec le président de la

République.Rien n'est encore fait et la confusion est au comble dans les conseils de l'Elysée. Est-ce par ces mé-comptes que devaient se traduire les belles prédictions de M. Gambetta en ouvrant cette session extraordinaire : « Désormais, débarrassés, disait-il, de fatigans et quotidiens royages nous a Descrimats, dedurrasses, disaut-u, de fatigans et quotidiens voyages, nous pourrons rendre en travail au pays les heures stérilement dépensées dans nos précédentes sessions. La grande tâche de réformation par vous entreprise dans Kordre scolaire, financier, éco-nomque, militaire et politique, va re-cevoir une nouvelle impulsion de volre résidence. » Suivait alors une éloge poncif de Paris, « ce prodigieux laboratoire.» Puis le président de la Chambre ajoutait : Vous avez, messieurs, amassé, préparé bien des matériaux de reconstruction; vous avez élaboré bien des projets. Il faut aboutir. J'adjure vos commissions de redoubler d'efforts, de nous apporter à leur heu-re, que je souhaite prochaine, les résul-tats de leurs discussions intérieures. » Comment ces prédictions ont-elles été justifiées par l'événement ? Ces adj rations, quel accueil leur a fait la Chambre des Députés? On ne le sait que trop. Elle a rendu inévitable la chute du ministère et inextricable la tâche d'en composer un nouveau.

Le résultat des élections législatives de dimanche n'apporte au cabinet quasi-démissionnaire qu'une maigre consolation. Les deux intransigeants socialistes, M. Buffenoir et M. Gent. ont été battus, l'un à Orange. l'autre à Avignon. Le succès de l'ex-gouver-neur de la Martinique sera peut-être un sujet de triomphe pour la République française: ce n'en sera pas un pour le ministère qui l'avait substitué. Il faut noter, en outre, le nombre tou-jours croissant des abstentions, qui fait gémir certains journaux des gau-

La Chambre belge a voté le projet gouvernemental sur la réorganisation de l'armée, qui fixe son effectif à 100,000 hommes. En défendant ce projet, le ministre de la guerre a déclaré que la situation de l'Europe est pleine de mystères menaçants, et que, dans l'éventualité d'une guerre entre l'Alle-magne et la France, le gouvernement belge devait se tenir toujours prêt à défendre sa neutralité et son indépendance.

L'attention du monde politique pourrait bien, d'ici à peu de temps, se reporter sur la Tunisie, si les informations que nous recevons de ce côté ont la réalité et la portée qu'on leur assigne. La Grèce, assure-t-on, a inau-guré avec un certain éclat ses rapports directs avec la Tunisie, et l'installation du consulat général hellénique y a été célébrée avec une solennité inaccontumée. Serait-il vrai que la tirèce, malgré sa situation budgétaire, s'est imposé cette charge toute nouvelle, sur le conseil officieux de Sawas-Pacha, qui aurait suggéré à M. Comoundouros de ne pas insister pour un agrandissement consi térable de territoire européen, afin d'obienir plus tard du sultan de larges concessions spontanées sur les côtes d'Afrique, en Tunisie, par exemple, où le gouvernement français serait du même coup mis a même de manifester ses sentiments de philhellé-

Si ce qu'on écrit à ce sujet de Constantinople est fondé, il faut admettre que la Grèce n'a prêté l'oreille à cette

suggestion, et ne s'est décidée à faire connaissance avec la Tunisie, que parce que les paroles et les promesses de Sawas-Pacha ont été appuyées auprès des délégués helléniques par l'ambas-sadeur d'Augleterre, sir A. Layard. Peut-être l'Angleterre veut-elle de cette façon réparer ses torts envers la Grèce, en faisant d'une pierre deux Ce qui est certain, c'est qu'à la même

date, un des plus forts cuirassés anglais est entré dans le port de la Goulette, négligeant de saluer le pavillon tuni-sieu des 21 coups de canon conformes à l'usage et prescrits par l'article 33 du traité du 19 juillet 1875. Le gouvernement britannique ne s'est donc pas montré en ami dans les eaux de la Tunisie.A-t-il agi ainsi pour lecompte de la Grèce? Ou sommes-nous destinés à voir enccre un coup de théâtre de lord Beaconsfield?

Nous trouvons dans l'Univers la lettre

#### Monsieur le directeur.

Monsieur le directeur,
Les hommes auxquelles Dieu a permis que
les destinées de la France, saus doute en expiation de grandes fautes, fussent momentanément livrées, viennent de donner, en réduisant le traitement des évêques et archevêques,
une nouvelle preuve de leur esprit de justice
et d'impartialité! Toute discussion est inutile:
il n'y a qu'à constater le fait et à le réparer
dans ses conséquences.

the holivelle preuve us lear extension est inutile: il n'y a qu'à constater le fait et à le réparer dans ses conséquences.

Le but poursuivi par les auteurs de cet acte est parlatement connu.

Il faut autant que possible ôter aux prélats de l'Eglisecatholique les moyens de faire l'aumône aux malheureux. On veut bien secourir les pauvres aux dépens du budget, mais on ne veut pas d'aumône passant par la main des ôvêques, parce que ceux-la la font au nom de Dieu. Ce qu'il faut proscrire à tout prix, c'est l'aumône accompagnée du bon conseit que la foir eligiteuse peut seule donner, c'est l'aumône faite au nora du vrat dispensateur des richesses de ce monde, c'est l'aumône a laquelle le pauvre répondrait : Dieu vous le rende, au lieu de répondre : « Vive la république, à bas les clérieaux !

pauvre repondrait: Dieu vous le rende, au lieu de répondre : « Vive la république, à bas les clérieaux!

Mais les catholiques savent apprécier à leur juste vaïeur les grices et les mérites que bieu attache à l'aumône faite en son nom par la main de ses ministres, et je n'en doute pas une minute, il se trouvera dans chaque département un homme, une famille, un groupe de chrétiens qui se fera non pas un honneur, mais un bouheur de rendre aux pauvres, par la main de leur evêque, l'obole que le vote des députés viont de teur enlever.

Et puisqu'il a piu à la divine Providence de bénir mon travail, qu'il me soit permis de preader l'initiave de cette œuvre, qui doit se faire dans chaque département d'une manière toute spontanée et toute spéciale, afin de ne muire en rien aux œuvres actuelles de charité, plus nécessaires chaque jour.

Mon département (les Hautes-Alpes) est pauvre, la misère y est grande ; les malheureux n'y comprennent pas pourquoi, précisément dans cette année si d'ure, leur évêque serait moins charitable. J'envoie dès aujourd'hul à Mgr l'évêque de Gap la somme de cinq mille francs destinée a remplacer celle que la 101 budgetaire voice hier lui a enlevée pour 4880.

Veuillez agreer, etc.

E. BONTOUX.

# Paris, 19 décembre 187. E. Bontoux.

La lettre qu'on vient de lire n'a pas pe-soin de nos commentaires ; elle est assez éloquente par elle-même, et nous nes dou-tons pas qu'elle n'ait marqué le commen-craient d'un mouvement qui ne s'arrêtera plus. Ce sont les pauvres qu'on vient de frapper dans nos prélats. M. Bontoux aura mantré par son venerux exemple ce qu'il tré par son généreux exensple ce qu'il mentre par son genereux exemple ce qui restait à faire aux catholiques des départements envers leurs évêques injustement dépouillés. La foi qui agit est seuic une foi sincere ; et c'est surtout dans le temps où nous vivons que l'action est nécessaire.

#### LETTRE DE PARIS

denotie Correspondant particulier) Paris, 22 décembre.

La décomposition du scrutin relatif à l'interpellation de M. Raynal au ministre de la guerre, est de nature à déconcerter l'optimisme le plus enraciné au sujet de la possibilité de former une majorité gouver-

nementale avec le personnel des gauches. Les 221 du 27 novembre, les 255 au 16 décembre se sont évanouis.Il n'en restait plus avant-hier que 126 et sans le concours des 118 députés de la droite, le cabinet qui, par l'organe de M.Tirard, s'était solidarisé avec le général Gresley. le cabinet se trouvait si complètement battu, que sa retraite vo-lontaire devenait une retraite forcée, véri-

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUZ

ENSORTHONS:

table désastre parlementaire. Et qu'on ne croie pas que cette désagré gation soit le résultat du premier mouve-ment et que la réflexion aidant, elle ne se soit pas produite. Le contraire est ouvertement démontré par le langage des organes des différents groupes, dont les uns, comme la République française et les Débats, dé-plorent cette absence de discipline exclusive de tout esprit politique, tandis que les autres, à l'instar du Rappel, se frottent les mains et se déclarent prèss à recommencer, tant qu'il n'y aura pas un civil à la tête du ministère de la guerre.

Au surplus, il suffit de lire ces mêmes organes pour avoir la certitude que le futur ministère est fatalement condamné au sort de son devancier. Ne pouvant se recruter par fraction égale dans les quatre groupes, obligé par son origine de verser dans la gauche républicaine, il sera déclaré insuffisant par les deux groupes avancés de la gauche qui ne lui ménageront pas l'opposition, et dans les moments critiques, il sera abandonné par ses propres amis, honteux par tempérament aussi bien que par éducation politique, d'ètre obligés de vot avec le gouvernement.

Un simple exemple, emprunté à certains organes républicains, suffit pour établir cette singulière tournure d'esprit, ou plutôt cette confusion de toutes les notions du régime parlementaire. Les journaux qui s'inspirent auprès de l'Union républicaine et de l'extrême-gauche s'étonnent que les ministres aient voté l'ordre du jour pur et simple au lieu d'avoir voté contre ou de s'être abstenus, comme l'ont fait les membres du groupe parlementaire auquel ils appartiennent.

On s'accorde à représenter non seule-ment M. Gambetta, mais encore M. le président, M. Jules Grévy, comme très-affectés par les résultats de l'interpellation Raynal, et l'on suppose que cette impression ne sera pas sans réagir sur la formation du cabinet Freycinet.
C'est demain, dit-on, que l'Officiel annon-

cera les démissions remises par les minis-tres enire les mains du président de la République et la mission donnée par celui-ci à M. de Freycinet de former une nouveau cabinet. Les chances sont toujours pour que chacun des anciens collègues du ministre des travaux publics conserve son ancien portefeuille. Il y a également toute apparence que M. de Freycinet restera aux travaux publics, en devenant président du conseil. Bref, à part la nécessité de pourvoir au remplacement du général Gresley, ce qui ne semble pas devoir donner lieu à difficulté, le choix se trouvant limité aux généraux Farre et Billot, il n'y a, dans le cas où M. Lepère ne serait pas maintenu à l'intérieur, que son passage au ministère de la justice et son remplacement à l'hôtel de la place Beauvau, qui paraissent faire question. D'après les dernières indications M. Devès aurait maintenant plus de chances pour le ministère de l'intérieur. On parle également de M. Goblet pour les sceaux, bien que l'ancien secrétaire générai de M. Leroyer, qui s'est associé au pro-jet de son chef concernant les réformes dans la magistrature, ait déclaré à ses amis que se trouvant débordé par les idées de la majorité, il ne pouvait figurer dans aucune nouvelle combinaison ministérielle.

DU 24 DÉCEMBRE

- 28 -

# SANS FAMILLE

### PREMIÈRE PARTIE

Sans continuer de s'entretenir avec moi Arthur se tourna vers sa mère, et une longue conversation s'engagea entre eux dans la langue étrangère que j'avais déjà entendue: il paraissalt demander une chose qu'elle n'était pas disposée à accorder ou tout au moins contre laquelle elle soulevait

des objections. Tout à coup il tourna de nouveau sa tête vers moi, car son corps ne hougeait pas.

Voulez-vous rester avec nous? dit-il.

Je le regardai sans répondre, tant cette question me prit & l'improviste.

— Mon fils vous demande si vous voulex

rester avec nous.

- Sur ce bateau! - Oui, sur ce bateau : mon fils est mala de, les médecins ont ordonné de le tenir attaché sur une planche ainsi que vous voyez. Peur qu'il ne s'ennuie pas, fe le pro-mène dans ce bateau. Vous demeurerez avec nous. Vos chiens et' votre singe dennerent des représentations pour Arthur qui c. Et vous, si vous le voulez bien, men enfant, vous nous jouerez de la

rpe. Ainsi vous nous rendrez service, et neus de notre côté nous vous serons peutêtre utiles. Vous n'aurez point chaque jour à trouver un public, ce qui pour un enfant de votre age n'est pas toujours très-facile.

En bateau! Je n'avais jamais été en hateau, et ç'alait été mon grand désir. J'allais vivre en bateau, sur veau, quel bonheur! Ce fut la première pensée qui frappa mon esprit et l'éblouit. Quel réve!

Quelques secondes de réflexion me frent sentir tout ce qu'il y avait d'heureux pour moi dans cette proposition, et combien était généreuse celle qui me l'adressait.

Je pris la main de la dame et la baisai. Elle parut sensible à ce témoignage de reconnaissance, et affectueusement, presque tendrement, elle me passa à plusieurs reprises la main sur le frent. Pauvre petit! dit-elle.

Puisqu'en me demendait de jouer de la harpe, il me sembla que je ne devais pas différer de me rendre au désir qu'on me nontrait : l'empressement était jusqu'à un certain point une manière de prouver ma conne volonte en même temps que ma reconnaissance.

Je pris mon instrument et j'allai me placer tout à l'avant du bateau, puis je commençai à jouer. En même temps la dame approcha de

ses levres un peut sifflet en argent et elle en tira un son aigu.

Je cessal de jouer aussitôt, me deman-dant pourquoi elle siffiait ainsi: était-ce pour me dire que je jouais mal ou pour me

faire taire?

autour de lui, devina mon inquiétud - Maman a sifflé pour que les chevaux

se remettent en marche, dit-il.

En effet, le bateau qui s'était éloigné de la berge commencait à filer sur les caux tranquilles du canal, entraîné par les chevaux. l'eau clapotait contre la carène, et de chaque côté les arbres fuyaient derrière nous éclairés par les rayons obliques du soleil couchant.

- Voulez-vous jouer? demanda Arthur. Et, d'un signe de tête, appelant sa mère auprès de lui, il lui prit la main et la garda dans les siennes pendant tout le temps que je jouai les divers morceaux que mon maitre m'avait appris.

#### XII MON PREMIER AMI

La mère d'Arthur était Anglaise, elle se nommait madame Miligan: elle était veuve et Arthur était son seul enfant,-au moins son seul enfant vivant, car elle avait eu un fils alaé, qui avait disparu dans des conditions mystérieuses. A l'âge de six mois, cet enfant avait été

nerdu ou volé, et jamais on n'avait pu retrouver ses traces. Il est vrai qu'au moment où cela était arrivé, madame Milligan n'avait pas pu faire les recherches nécessaires. Son mari était mourant et elle-même etait très-gravement malade, n'ayant pas sa connaissance et ne sachant rien de ce qui se passait autour d'elle. Qu'nd elle était revenue à la vie, son mari ctan mort et son fils avait disparu. Les recherches avaient été dirigées par M. Jan es Milligan, gan avait un interêt opposé à celui de sa belle-sœur. En effet, son frère mort sans enfants, il devenait l'héritier de celui-ci. Ses recherches n'abentirent point : en

Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, il fut impossible de decouvrir ce qu'était devenu l'enfant dis-Cependant M. James Milligan n'hérita

point de son frère, car sept mois après Mme Milligan mit au monde un enfant, qui était le petit Arthur.

Mais cet enfant chétif et maladif, ne pouvait pas vivre, disaient les médecins; il devait mourir d'un moment à l'autre, et ce our-là M. James Milligan devenait enfin l'héritier du titre et de la fortune de son irère ainé, car les lois de l'héritage ne sont pas les mêmes dans tous les pays, et en Angleterre elles permettent, dans certaines circonstances, que ce soit un oncle qui hérite au détriment d'une mère.

Les espérances de M. James Milligan se trouvèrent retardées par la naissance de son neveu, elles ne furent pas detruites; il n'avait qu'à attendre.

Il attendit.

Mais les prédictions des médecins ne se réalisèrent point: Arthur resta maladif; il ne mourut pourtant pas ainsi qu'il avait été décidé; les soins de sa mère le firent vivre; c'est un miracle qui, Dieu merci, se répète assez souvent.

fut sauvé; successivement, quelque lois même ensemble il avantiques les que la lies son beau-frère. Mais il y avant cela de par- qui peuvent s'abattre sur les entints.

Ar hur, qui voyait tout ce qui se passait ticulier dans ce choix, que M James Milkaller. En ces derniers temps s'était déclaré un

Vingt fois on le crut perdu, vingt fois il

mal terribie qu'on appelle coxalgie, dont le siège est dans la hanche. Pour ce mal on avait ordonné les eaux sulfureuses et madame Milliganetait venue dans les Pyrénées. Mais après avoir essayé les caux inu tilement, on avait conseillé un autre traite ment qui consistait à tenir le malade allongé, sans qu'il put mettre le pied à terre. C'est alors que Madame Milligan avait fait construire à Bordeaux le bateau sur

lequel je m'étais embarqué. ne pouvait pas penser à laisser son fils enfermé dans une maison, il y serait mort d'ennui ou de privation d'air ; Arthur ne pouvait plus marcher, la maison qu'il habiterait devait marcher pour lui.

On avait transformé un bateau en maison flottante avec chambre, cuisine, salon et verandah. C'était dans ce salon ou sous cette varandah, selon les temps, qu'Arthur se tensit du matin au soir, avec sa mère à ses cotés, et les paysages défilaient devant lui, sans qu'il eût d'autre peine que d'ou-

vrir ies yeux. Ils étaient partis de Bordeaux depuis un mois chapiès avoir remonte la l'ironne, ils étaient entrés dans le canal qu Midi; par ce canal, il devaient gagner les étangs et les canaux qui longent la Méditerranée, remonter ensuite le Rhône, pais la Saône, passer de cette rivière dans la Loire jusqu'à Briare, prendre là le canal de ce nom, arriver dans la Seine et suivre le cours de ce fleuve jusqu'a Rouen où ils s'embarquerejent sur un grand navire pour rentrer

ce de fut has de le iour de mon arrivée que j'apris tous ces détails

sur madame Milligan et sur Artbur; je ne les connus que successivement, peu à peu, et si je les ai groupés ici, c'est pour l'intelligence de mon récit.

Le jour de mon arrivée, je fis seulement connaissance de la chambre que je devais occuper dans le bateau qui s'appelait le Cygne. Bien qu'elle fût toute petile, cette chambre, deux mêtres de long sur un mètre à peu près de large, c'était la plus charmante cabine, la plus étonnante que puisse rêver une imagination enfantine. Le mobilier qui la garnisait consistait en

une seule commode, mais cette commode ressemblait à la bouteille inépuisable des physiciens qui renferme tant de choses. Au lieu d'être fixe, la tablette supérieure était mobile, et quand on la relevait, on trouvait sous elle un lit complet, matelas, oreiller, couverture. Bien entendu il n'était pas très-large ce lit, cependant il était assez grand pour qu'on y fût très-bien couché. Sous ce lit était un tiroir garni de tous les objets nécessaires à la toilette. Et sous ce tiroir s'en trouvait un autre divisé en plusieurs compartiments, dans lesquels on pouvait ranger le lince et les vêtements. Point de tables, point de siéges, au moins dans la forme habituelle, mais contre la cloison, du côté de la tête du lit, une planchette qui, en s'abaissant, formait table, et du côte des pieds, une autre qui formait chaise.

Un petit hublot percé dans le bordage et qu'on pouvait fermer avec un verre rond, servait à éclairer et à aérer cette chambre.

4 suivre.

